

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2011

L'an deux mil onze, le vingt-sept du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Dhuizon, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de M. Michel BUFFET, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. BERIAIM Michèle, BUFFET Michel, PORNIN Frédérique, FRANCHET Eveline, CHENNEVEAU Christelle. M.TOUCHAIN Yves, BARBEREAU Gérard, FRANCHET Jean-Louis, DOMINGUEZ Pascal, COURTEMANCHE Pascal, CROISSET Jean-Michel, FOUCHER Evelyne

Absents: MANUEL Jacqueline, VANNEAU André (pouvoir à M. BUFFET Michel), FUSIL Daniel,

Mme BERIAIM a été élue secrétaire de séance.

DEFENSE DES INTERETS DE LA COMMUNE :

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que les riverains de Veillas, déboutés en première instance et en appel, ont malgré tout décidé de porter l'affaire devant le Conseil d'Etat. Il rappelle également au conseil municipal le coût de cette procédure pour la commune, à savoir environ 345.000€ de frais de justice et pertes de recettes fiscales en 4 ans. Il demande au conseil de choisir un avocat pour défendre les intérêts de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de désigner la SCP WAQUET, FARGE et HAZAN.

PRESENTATION DU PADD DU PLU (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Une réunion de la commission du PLU a eu lieu dans l'après-midi et Monsieur le maire informe le conseil de l'avancement de la révision.

La commission avait à se prononcer sur l'objectif de développement de la commune à l'horizon 2020 et plusieurs hypothèses lui avaient été proposées. La commission PLU a opté pour un objectif médian :

Passer de 1398 habitants en 2008 à 1600 en 2020,
576 résidences principales en 2008 à 696 en 2020,
2.43 personnes par logement en 2008 à 2.3 en 2020.

Cela nécessiterait donc la construction de 156 logements d'ici 2020 (environ 12 par an). Il faut donc redéfinir les zones du PLU pour augmenter la surface constructible, tout en gardant à l'esprit la nécessité de redensifier le centre-bourg.

La prochaine réunion aura lieu dans 3 semaines et la fin de la procédure de révision est prévue pour mai/juin 2012.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Association	2011
AFN	120
FNACA	120
Coopérative scolaire	160+148
APE	160
Donneurs de sang	160
Entente sportive	2910
Cochonnais Dhuizonnais	160
GIDEC de Sologne	80
AFR/ la Ruche	160
Souvenir Français	30
CLAP	160
Amicale sapeurs pompiers	900
UNRPA	160
Celt' Hic Pocrasses	160
Club Modélisme 41	160
Il donne jeux vie	160

QUESTIONS DIVERSES :

Chantier de l'école : monsieur le maire informe le conseil qu'on attend le dossier d'appel d'offre.

Il présente au conseil les couleurs retenues pour les sols, les murs et les faïences de la première tranche.

Internet : monsieur le maire informe le conseil que la bibliothèque va être équipée d'une connexion ADSL et que les difficultés de connexion de la salle multimédia vont être résolues dans quelques jours.

Eclairage public : monsieur le maire informe le conseil que les décalages d'horaire des réverbères sont sur le point d'être résolus. Sur la question des lampes grillées déjà signalées, il informe qu'elles sont recensées et changées toutes en même temps, environ une fois par an.

Interconnexion des réseaux d'eau avec La Ferté-st-Cyr : ces travaux sont presque finis. Il reste à brancher un surpresseur et poser des vannes au château d'eau.

Monsieur le maire, constatant l'épuisement de l'ordre du jour, lève la séance à 19H20.